

Rapport annuel 2018

D O S S I E R

Av. de la Gare 52
1003 Lausanne
Tél. 021 311 02 95
Courriel : info@coraasp.ch

www.coraasp.ch

Juin 2019

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE

Une année passe bien vite... Je viens à peine d'obtenir votre confiance lors de l'assemblée générale de juin dernier, et il m'appartient déjà de rédiger un rapport présidentiel pour l'année écoulée. Une année faite de découvertes et de magnifiques rencontres.

De découvertes... En particulier, le Forum social, mais surtout le 10 du 10 de Sierre, un moment mémorable pour moi, entre émotions et rires pas toujours contenus devant tant d'engagement, de passions et souvent d'humour... en adéquation avec le thème bienfaisant de cette journée: le rire, une thérapie qui devrait devenir obligatoire! Et donc une année de rencontres avec vous, toutes et tous, qui gravitez de près ou de loin au sein ou autour des différentes associations qui agissent en faveur du soutien, de la reconnaissance, de l'intégration et du mieux-être des personnes touchées dans leur santé psychique: des associations et des personnes qui sont l'essence et la raison d'être de votre coordination faîtière, la Coraasp.

J'ai pris connaissance des dossiers et des défis que toutes et tous ensemble nous devons relever, l'essentiel étant de maintenir et, si possible, de consolider les acquis sociaux, à une période où les milieux politiques malheureusement n'ont que les termes de restructuration, économies et baisse des prestations sociales en tête. La consolidation du 1^{er} pilier doit être notre obsession de tous les instants et nous devons penser plus que jamais en termes de personnes, de parcours de vie... car derrière chaque situation, derrière chaque dossier se cache un être humain, avec ses besoins, ses peines, ses espoirs et sa richesse unique.

Je suis fier et heureux de porter avec vous ce combat de justice sociale, mais également de prévention, qui a pris toute sa dimension avec la campagne Santépsy, qui devrait encore monter en puissance ces prochains mois. Un grand merci pour votre confiance et, surtout, mes sentiments de reconnaissance à l'égard de l'équipe compétente et dynamique qui préside avec professionnalisme, sous la direction de Florence Nater, aux destinées de la Coraasp. Une équipe sans qui je me sentirais bien impuissant.

Pierre-Alain Fridez

RAPPORT DE LA DIRECTION ET DE L'ÉQUIPE

INTRODUCTION

La Coraasp prend de l'ampleur! Sans doute que cette phrase résume à elle seule l'énergie qui anime la Coraasp à l'aube de ses 20 ans. Que de [chemin parcouru](#) pour notre organisation faîtière créée en avril 1999!

Du bureau de la Coraasp situé au domicile de Barbara Zbinden lors de son engagement, le 1^{er} septembre 2003, en passant par la Maison des Associations à Sion, où nous avons eu notre bureau de coordination de 2011 à fin 2018, nous voilà désormais bien centrés en Suisse romande, juste en face de la gare de Lausanne, dans des bureaux sous-loués à Promotion Santé Suisse.

Des quelque 25% de taux d'activité qui constituaient le poste de Barbara à ses débuts à une dotation de l'ordre de deux équivalents plein temps fixes au 31 décembre 2018, le déploiement de l'équipe professionnelle reste malgré tout modeste, si on le met en perspective avec les projets réalisés par la Coraasp: création d'un programme romand de formation destiné simultanément aux personnes souffrant de troubles psychiques, aux proches et aux professionnel·le·s (2008); coordination du bureau romand Pro AI lors de la campagne sur le financement additionnel de l'AI (2009); développement des premiers ateliers citoyens romands (2011); partenariat actif lors de la première formation romande de pair·e praticien·ne en santé mentale (2013); réalisation d'une recherche-action menée avec l'éésp pour préciser les [spécificités de l'action sociale propre aux organisations membres de la Coraasp](#) (2013-2015); réalisation d'un film documentaire sur l'action de la Coraasp et de ses membres [«Santé mentale: une question de liens»](#) (2015); partenariat avec les cantons latins pour le développement de la plateforme internet [santépsy.ch](#) (2016) et pour la campagne nationale de promotion de la santé mentale (2018 à 2021)... Cela sans oublier les 14 éditions de la Journée mondiale de la santé mentale et pour ne citer que quelques projets emblématiques du développement de notre organisation faîtière. Des réalisations qui sont toutes empreintes de la philosophie, la «marque de fabrique» de la Coraasp: la reconnaissance et l'intégration de l'expertise et des savoirs des acteur·trice·s concerné·e·s, personnes affectées dans leur santé psychique, proches et professionnel·le·s.

Diriger la Coraasp aux côtés d'une équipe motivée et engagée, d'un comité impliqué, reconnaissant et confiant ainsi que de membres actifs, est gratifiant. L'intensité du travail est largement récompensée par le rayonnement de la Coraasp... un rayonnement qui nous conduira le 10 octobre prochain à Genève pour investir la cité et défiler pour la diversité!

Florence Nater

ORGANISATION ET STRUCTURE

Equipe professionnelle

Florence Nater	directrice, responsable politique sociale et répondante opérationnelle du site www.santépsy.ch (70 %)
Sabine Germanier	secrétaire et chargée de projet pour le 10.10 (60 %)
Stéphanie Romanens-Pythoud	responsable communication Coraasp et santépsy (40 %) dès le 01.08.2018
Céline Vuillaume	responsable secteur formation et coaching (12 %)
Jean-Pierre Zbinden	président de la commission art. 74 (15 %)
Marlyse Niederhauser	collaboratrice remplaçante (30 %) jusqu'au 31.12.2018
Alexandre Mariéthoz	collaborateur communication 10.10 et santépsy.ch (à l'heure) jusqu'au 15.10.2018

Membres du comité

Pierre-Alain Fridez	Président
Fernando Fiori	Vice-président (A3 Jura, Jura)
Cécile Comina	Membre (Croepi, Vaud)
Jean Dambron	Membre (Le Relais, Genève)
Jeanine Morier	Membre (Graap-Association, Vaud)
Nadia Nicoli	Membre (Anaap, Neuchâtel)
Blaise Rochat	Membre (Afaap, Fribourg)

POINTS FORTS 2018

Campagne nationale de promotion de la santé psychique



L'année 2018 est l'année du lancement de la campagne nationale de promotion de la santé psychique, pour laquelle la Coraasp est le partenaire opérationnel en Suisse latine. Menée en collaboration avec les cantons romands et le Tessin, sur mandat de Promotion Santé Suisse, cette campagne sera déployée durant plus de trois ans, ciblant différents publics au cours de son évolution: la population générale dans un premier temps, les jeunes en 2019, les adultes en âge de vie active en 2020, puis les seniors en 2021. Ce projet ambitieux vise à faire prendre conscience à chacun et chacune qu'on peut prendre soin de sa santé mentale comme de sa santé physique. L'idée est de mieux faire connaître les ressources disponibles pour permettre aux personnes d'aborder plus sereinement les situations critiques de la vie.

La première vague de la campagne a été lancée officiellement le 10 octobre 2018 à Sierre, sur les lieux de la manifestation organisée par la Coraasp pour la Journée mondiale de la santé mentale. Une conférence de presse en présence de Anne-Claude Demierre, conseillère d'État fribourgeoise et membre du Conseil de Fondation de Promotion Santé Suisse, a été organisée et a obtenu une belle couverture médiatique (voir page 9 pour plus de détails).

Les premiers mois de cette campagne ont été denses pour la Coraasp qui a été très active dans les préparatifs et le déploiement des différentes actions menées. Au total, ce sont près de 15 visuels et messages différents (mais complémentaires) qui ont été produits et diffusés via différents supports, 1 film publicitaire de 15 secondes qui a été diffusé à la télévision durant un mois et dans les cinémas romands durant trois semaines, 1 campagne publicitaire dans deux publications papier et sur deux sites internet ciblés, une vingtaine de publications sponsorisées au total et une moyenne de 3 à 4 publications non sponsorisées par semaine sur Facebook, l'envoi de matériel d'information à plus de 7000 professionnel·le·s considéré·e·s comme des multiplicateur·trice·s (dont près de 6000 romand·e·s), l'envoi et le suivi d'un communiqué de presse aux médias romands.

Si ce projet demande à l'équipe un engagement important en temps et en énergie, il offre surtout une visibilité inédite à la Coraasp, tant dans les réseaux professionnels de santé publique (grâce à sa collaboration étroite avec les cantons latins et de nombreuses organisations partenaires) qu'au sein du public, grâce au fait qu'il est cité sur tous les supports produits dans le cadre de la campagne.

La Coraasp se réjouit de poursuivre ces collaborations avec les différents partenaires pour construire et déployer les prochaines étapes de la campagne, et contribuer ainsi activement à la promotion de la santé mentale en Suisse romande.

Déménagement de la Coraasp à Lausanne

Alors que la Coraasp était installée à Sion depuis 2011, elle a fait ses valises en décembre 2018 pour s'installer à Lausanne. Ce choix a été fait pour des raisons pratiques. En optant pour une position centrale en Suisse romande, elle facilite son accessibilité pour ses membres et ses employé·e·s, favorisant ainsi les synergies et le travail d'équipe.

Après un premier pied-à-terre et une courte escale à l'avenue de Riant-Mont 1, dans les locaux de ciao.ch, d'août à fin novembre 2018, la Coraasp a pris ses quartiers à l'avenue de la Gare 52, dans les locaux de Promotion Santé Suisse. Cette position centrale, en face de la gare de Lausanne, est idéale et facilite grandement l'organisation des réunions avec les membres de la Coraasp et ses différents partenaires.

Par ailleurs, le fait de partager nos bureaux avec la coordinatrice de la CPPS, avec qui nous collaborons étroitement pour la campagne de promotion de la santé psychique, ainsi qu'avec d'autres organisations de santé publique, est un véritable atout. Cette cohabitation facilite le travail au quotidien, en particulier pour la campagne Santépsy. Elle contribue également à renforcer et à étoffer le réseau de la Coraasp, en favorisant les contacts et les échanges formels et informels avec différents partenaires.

Nouveaux visuels pour la Coraasp

Autre projet d'envergure pour la Coraasp en 2018: le renouvellement de l'ensemble de son matériel de communication. Après avoir révisé intégralement le site internet l'année précédente, visuels et contenus des publications papier ont été revus de fond en comble. Les concepts ont été élaborés fin 2018 et les impressions des documents ont été réalisées début 2019.

Grâce au concours et à l'excellent travail de la graphiste Anne Gabella, la Coraasp dispose désormais d'une plaquette de présentation moderne, dynamique et correspondant bien à ses valeurs. La mise en page du programme de formation a été revue selon la même ligne graphique, ainsi que la brochure présentant la modélisation de l'action sociale de la Coraasp. Notre faitière bénéficie ainsi de nouveau d'outils de communication qui la représente dignement et qu'elle peut diffuser largement au cours de ses différents projets, actions et manifestations.

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

Journée mondiale de la santé mentale

L'édition 2018 de la Journée mondiale de la santé mentale a eu lieu le 10 octobre à la HES-SO de Sierre, sur le thème du rire. La journée a été organisée en partenariat avec la Fondation Emera, qui a fêté ses 80 ans d'existence à cette occasion.

Pour cette édition, les associations de la Coraasp ont choisi le thème «Rire ensemble», avec le slogan «Osons le rire!» pour mettre en avant l'humour comme outil de lien et de partage pour la communauté et comme solution pour désamorcer les situations difficiles. Les vertus thérapeutiques du rire sont nombreuses. Il réduit le stress. Il aide à contourner les défenses et à dédramatiser. Il fait revenir dans l'instant présent. Il développe la créativité et aide à se mettre en mouvement. L'humour sert également à entrer en matière pour faciliter les relations et créer des liens plus forts. Le rire est communicatif et facilite le dialogue. Parfois, lorsque nous sommes en difficulté dans notre vie, il est difficile de rire de nos souffrances et de nos limites, et d'avoir du recul par rapport à notre situation. Pourtant, dans ces situations délicates, l'humour peut aussi être un outil à cultiver.

Pour expérimenter les vertus du rire et oser le rire, les associations de la Coraasp ont proposé au public une dizaine d'animations dans le foyer de la HES-SO de Sierre tout au long de l'après-midi. Comme chaque année, diversité et originalité étaient au rendez-vous, avec mille et un prétextes de rire: un «répondeur psy» qui diffusait des messages téléphoniques humoristiques, un grand jeu de société inventé pour l'occasion sur le thème du rire, une pièce de théâtre, des habits et accessoires à essayer et à combiner pour réaliser une «photo pour rire», un jeu avec des Carambars à gagner, une boîte à blagues, un Kfé des blagues, un cabinet de chatouilles, une scène du rire et un concours de grimaces. En outre, le clown Gabidou s'est baladé le matin en ville de Sierre pour inviter les personnes intéressées à participer à la journée, puis il a proposé des animations durant l'après-midi à la HES.

A l'issue de la journée, un spectacle de Yann Lambiel a été proposé en exclusivité pour les membres de la Coraasp. Ce spectacle a été un réel succès. Plus de 280 personnes ont assisté à la prestation de l'humoriste valaisan. Les échos ont été unanimement positifs quant à la qualité du spectacle. L'applaudimètre ainsi que les rires incessants au cours du spectacle suffirent à le confirmer.

En amont et parallèlement à la manifestation, la Coraasp a distribué au public un sac en tissu avec un dessin humoristique de Tony Marchand, illustrateur et graphiste. Tiré à 5000 exemplaires, ce sac a rencontré un vif succès, aussi bien auprès des membres qu'auprès du public. Les stocks ont d'ailleurs été très vite épuisés. Le sac a en outre été envoyé aux député·e·s de Suisse romande.

À noter encore que cette journée a été également l'occasion de lancer la campagne de promotion de la santé psychique Santépsy, pour laquelle la Coraasp est le partenaire opérationnel. Une conférence de presse a été organisée durant la matinée, à l'occasion de laquelle a été distribué un dossier de presse comprenant la communication de la Coraasp pour sa manifestation. Cette

coordination des actions a certainement contribué à la bonne couverture médiatique de l'évènement (voir ci-dessous).

Le succès de cette journée n'aurait jamais pu avoir lieu sans l'engagement des membres. Nous tenons ici à remercier en particulier la Fondation Emera (association hôte de la manifestation) et son directeur Olivier Bayard, ainsi que les membres de la commission 10.10: Ariane Rosselet (Croepi), Micheline Grivel (Afaap), Diego Licchelli (Parole), Pauline Mayer (Anaap), Sandra Locorotondo (Emera), Tania Coulon (Avep), Christelle Thomas (Avep), Michele Cuti (Avep), Blaise Rochat (Afaap), Fabrice Le Flem (Graap-F).

Interventions diverses

Comme c'est le cas depuis plusieurs années maintenant, l'expérience et la pratique développées par la Coraasp dans le champ de la santé mentale sont fréquemment sollicitées par les hautes écoles du travail social et de la santé ainsi que dans d'autres colloques ou congrès réunissant des professionnels.

La Coraasp et ses membres sont réellement reconnaissants de pouvoir transmettre ce «savoir-être» et ce «savoir-faire» à de futur·e·s professionnel·le·s du travail social ou de la santé, de même qu'à des professionnel·le·s déjà très actif·ve·s.

En 2018, Florence Nater est intervenue, seule ou en collaboration avec des membres de la Coraasp:

- le 26 avril, dans le cadre du Réseau Santé Psychique Suisse, pour une présentation des actions de la Coraasp organisées pour la Journée mondiale de la santé mentale
- le 28 avril, dans le cadre d'une table ronde à l'occasion de l'assemblée des délégués de agile.ch, pour parler d'égalité et d'inclusion des personnes vivant avec un handicap
- le 28 mai, aux côtés de Claire-Lyse Cabane, paire praticienne en santé mentale, à la HETS de Fribourg, dans le cadre d'un module «Empowerment, santé mentale et éducation sociale» destiné à des étudiant·e·s en formation de base en travail social
- le 1^{er} juin, à l'éesp à Lausanne, pour des étudiant·e·s de 2^e année en travail social, sur le thème des actions spécifiques en travail social
- le 22 novembre, au Congrès de l'Anaap, à Neuchâtel, intitulé «En quête de sens», pour présenter le sens et le rôle du travail des associations membres de la Coraasp dans le champ de la santé mentale
- le 4 décembre, au Graap à Lausanne, aux côtés de Jeanine Morier (Graap-A et membre du comité de la Coraasp), pour le module de formation Oasis «Les espaces de la psychiatrie» organisé par la HES de Sierre

A noter, en outre, que la Coraasp et l'Anaap se sont associées à l'association Stop Suicide pour l'organisation d'une soirée de spectacle interactif avec les Troubadours du Chaos, le 25 octobre à Neuchâtel.

Travail avec les médias

En 2018, la Coraasp a bénéficié d'une couverture médiatique particulièrement importante grâce à son implication dans la campagne Santépsy. Dans l'immense majorité des cas où un média a parlé de la campagne, la Coraasp a été *a minima* citée comme partenaire, avec parfois ses activités décrites de façon plus ou moins détaillée. Parmi les relais médias les plus emblématiques, on peut citer le clip publicitaire diffusé durant trois semaines sur la RTS, qui se concluait par la citation des partenaires de la campagne avec leur logo, dont celui de la Coraasp. De telles actions ne sont pas anodines et contribuent à faire connaître notre faîtière et ses membres. Dans le même esprit, nous avons pu profiter du fait que la campagne a été lancée le 10 octobre à la HES de Sierre, où la Coraasp organisait son action pour la Journée mondiale de la santé mentale. Cette manifestation a ainsi été citée par certains médias.

Dans le détail, ce sont une quarantaine de sujets qui ont été consacrés à la campagne Santépsy dans les médias suisses (TV, radio, presse, web), dont plus d'une trentaine en français. Parmi les sujets, on peut notamment citer l'interview en direct de Florence Nater, désignée comme étant la directrice de la Coraasp, au 12h45 de la RTS.

Indépendamment de la campagne Santépsy, la Coraasp a également intéressé certains médias. On peut, par exemple, citer «La ligne de cœur» qui a consacré son émission du 9 octobre 2018 à l'humour, avec, comme invités Florence Nater et Alexandre Mariéthoz (Graap-F), qui ont largement parlé de la Coraasp et de ses activités, notamment la manifestation du lendemain à Sierre.

Cette couverture médiatique est le fruit d'efforts et de démarches de longue haleine. Nous sommes persuadés que ce travail est important, y compris lorsqu'il se fait à travers la campagne Santépsy, car il contribue à faire connaître la Coraasp et ses activités, et donc les valeurs et les causes qu'elle défend en faveur des personnes concernées par la maladie psychique.

SECTEUR FORMATION ET COACHING

Le programme de formation 2017

De retour de congé maternité en mars 2018, Céline Vuillaume a repris son activité à un taux réduit (10%) de juin à décembre 2018. Marlyse Niederhauser, qui l'a remplacée durant absence, est restée en poste jusqu'au 31 décembre 2018 avec un taux d'activité de 30%. La Coraasp la remercie chaleureusement de son engagement et de sa collaboration.

Dans un souci de répondre aux besoins des associations membres de la Coraasp, le programme de formation a poursuivi la voie de la décentralisation décidée en 2017, avec un tournus des cours dans chaque canton romand. Cette nouvelle énergie a été fructueuse et satisfaisante pour les participant·e·s, les formateur·trice·s et les lieux qui accueillent ces formations.

En 2018, les cours ont très bien «fonctionné», sauf un qui a dû être annulé par manque de participant·e·s. Cette réussite est due au précieux soutien et à la volonté des membres de

s'engager dans un projet commun de formation. Cette belle coopération a permis, par le biais de ces cours, d'être sensible à l'épanouissement des membres des organisations de la Coraasp.

Concrètement, durant cette année 2018, 9 formations ont eu lieu :

- Exploiter le pouvoir de ses pensées (Afaap, Fribourg)
- Mettre en évidence ses ressources personnelles (avec Pro Mente Sana, Neuchâtel)
- La codépendance (Graap, Lausanne)
- Transformer son stress (Fondation Trajets, Genève)
- Être, rester aligné, centré (Maison des associations, Sion)
- Développer une bonne estime de soi (Fondation Emera, Sion)
- Transformer son stress (Afaap, Fribourg)
- Exploiter le pouvoir de ses pensées (Anaap, Neuchâtel)
- La pleine conscience (Association Parole, Genève)

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les associations membres de la Coraasp, ainsi que nos formatrices et formateurs, de leur précieuse collaboration ainsi que de la confiance témoignée à la Coraasp.

Pair·e·s praticien·ne·s en santé mentale (PPSM)

Dans notre rapport d'activités 2017, nous faisons état de la richesse, mais aussi des enjeux qui entourent la formation et l'implantation des pair·e·s praticien·ne·s en santé mentale dans le champ socio-sanitaire romand. Sans doute que de tels propos prévalent également dans le cadre de ce rapport 2018. Le comité de pilotage du projet au sein de l'éésp (réunissant des représentants de Pro Mente Sana, de la Coraasp, de Re-pairs et de l'éésp) s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2018 pour évoquer à la fois l'avenir de la formation et les enjeux liés à l'implantation des pair·e·s dans le réseau.

Les principaux constats, déjà mis en exergue durant la journée de bilan participative de novembre 2017, demeurent. S'ajoutent des questions financières non négligeables : financement de la formation, rétribution des pair·e·s formé·e·s. Sans oublier la richesse, mais aussi le défi constant que représentent les collaborations interinstitutionnelles. Autant d'éléments qui, à n'en pas douter, ancreront l'année 2019 comme une année charnière pour l'évolution de ce projet en Suisse romande.

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

Groupe d'experts d'Inclusion Handicap

Bien que n'étant pas membre d'Inclusion Handicap, la faîtière nationale des organisations de personnes handicapées, la Coraasp participe depuis plusieurs années à l'un de ses groupes de travail, celui traitant des dossiers d'assurances sociales. Ce [groupe](#) examine les dossiers parlementaires, élabore les propositions de prise de position à l'attention du comité d'Inclusion Handicap et coordonne le travail de lobbying au Parlement fédéral. La défense des intérêts des

personnes souffrant d'un handicap psychique est au cœur de notre engagement au sein de ce groupe de travail, tout en apportant aussi, subsidiairement, une voix romande.

L'année 2018 a été consacrée principalement au suivi des travaux liés à la réforme des prestations complémentaires et au développement continu de l'AI. Force est de constater un durcissement de la politique dans le domaine des assurances sociales ; le travail de sensibilisation et d'information des organisations de personnes vivant avec un handicap est aujourd'hui plus que jamais indispensable pour éviter une péjoration plus importante encore de notre système de protection sociale.

Commission politique sociale

La [commission interne de politique sociale](#) s'est réunie à trois reprises en 2018. Elle a notamment traité des dossiers en cours sur un plan fédéral (réforme des prestations complémentaires et développement continu de l'AI en particulier). La commission a également soutenu et préparé, à l'attention du comité, puis de l'assemblée générale, la [prise de position de la Coraasp](#) en faveur du référendum contre la modification de la loi sur la partie générale des assurances sociales (LPGA – surveillance des assurés). Elle a également proposé au comité de suivre la position d'Inclusion Handicap concernant l'initiative dite de l'autodétermination. La Coraasp a affirmé sa position sur ces [deux objets](#) soumis en votation populaire le 25 novembre 2018. Enfin, la commission politique sociale a préparé une réponse à la consultation d'une loi fédérale portant sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches. Ayant pris connaissance tardivement de cet objet mis en consultation, objet pour lequel la Coraasp n'avait initialement pas été invitée à prendre position, la réponse n'a pas pu faire l'objet d'une large consultation participative auprès des membres et a été élaborée au sein de la commission, puis validée par le comité.

La Coraasp remercie Jean-Marc Allaman (L'Expérience), Robert Joosten (Graap-F), Christophe Konyevits (Anaap), Nathalie Ramuz et Yves-Laurent Tschan (Afaap) de leur engagement actif au sein de la commission.

Autres activités de politique sociale

La Coraasp est membre depuis plusieurs années des différents Forum Handicap cantonaux. Elle y est représentée par ses différentes organisations membres, à l'exception de Neuchâtel où la Coraasp participe directement au sein du Forum Handicap cantonal (mais l'Anaap y est bien entendu également active).

L'expérience menée par Forum Handicap Neuchâtel mérite d'être relevée. En décembre 2014, à l'occasion de l'année de ratification par la Suisse de la «Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées» et des 10 ans de la LHand (Loi sur l'égalité des personnes handicapées), Forum Handicap Neuchâtel a déposé auprès du Grand Conseil neuchâtelois une [motion populaire](#) (outil démocratique n'existant pas dans tous les cantons) demandant la concrétisation d'une véritable politique d'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans le canton. Après une acceptation de la motion par le Grand Conseil, de justesse, en avril 2015, un premier rapport a été rendu par le Conseil d'État neuchâtelois en avril 2018. Celui-ci, dressant un

état des lieux intéressant, mais se montrant insuffisant dans les mesures proposées, a été renvoyé au Conseil d'État. Depuis lors, un processus participatif est en cours entre les services de l'État et les organisations de personnes vivant avec un handicap (par Forum Handicap Neuchâtel) en vue de l'élaboration d'une loi cantonale sur l'inclusion et d'un plan de mesures prioritaires à renforcer ou à mettre en œuvre. Forum Handicap Neuchâtel a bon espoir de voir ce rapport sur le pupitre des députés au Grand Conseil d'ici la fin de l'année 2019.

À noter enfin que la Coraasp a poursuivi en 2018 sa participation au «Resonanzgruppe», groupe d'accompagnement du groupe parlementaire santé psychique qui se réunit deux ou trois fois par an, lors des sessions parlementaires, et qui organise ponctuellement un événement thématique destiné aux parlementaires.

RAPPORT DE LA COMMISSION ART. 74

La Commission Art. 74 regroupe les 8 organisations qui participent au contrat de prestations passé avec l'OFAS. Elle s'est réunie à 6 reprises en 2018.

Le contrat de prestations 2015-2018 ayant été prolongé d'une année, 2018 a été plus calme pour les membres de la faïtière. En effet, la négociation du nouveau contrat interviendra en 2019 pour la période 2020-2023. Sur ces dernières années, les mesures prises par l'OFAS lui ont permis de ne pas distribuer l'entier de l'enveloppe budgétaire à sa disposition. Nous espérons que la Confédération ouvrirait des possibilités de développement des prestations face aux besoins existants. Malheureusement, les documents reçus en février 2019 ont fermé cette porte.

Les bons résultats du 1^{er} semestre 2018 ont évité à la faïtière – en l'occurrence la Coraasp – la retenue de 20% de la subvention annuelle annoncée sur la 2^e tranche de la subvention 2018. Cette retenue aurait confronté les organisations partenaires au contrat à de sérieux problèmes de trésorerie.

Par suite du refus de l'OFAS d'inclure les autres subventionneurs publics dans la gestion des fonds de réserve à constituer par les sous-contractants, le comité a refusé d'exiger de la part des sous-contractants la création de tels fonds, dans l'attente d'une clarification par l'OFAS des modalités pratiques de gestion de ces réserves. En effet, les organisations pourraient se trouver entre des exigences contradictoires venues de l'OFAS et des cantons sur l'utilisation de ces réserves. A ce jour, la Coraasp n'a pas reçu de réponse de l'OFAS sur ces modalités de gestion. Dès que la proposition de l'OFAS sera connue, la Coraasp sollicitera l'accord des cantons romands.

Plusieurs membres de la Commission Art. 74 constatent, dans leur canton, une intention du champ médical de développer des centres de jour pour compléter leur dispositif de soins. Si l'on peut comprendre cette déclinaison de la chaîne de soins, celle-ci soulève des interrogations. Un développement des soins dans le champ de l'intégration sociale ou dans le domaine socio-culturel renforcera la psychiatrisation de l'intégration sociale, avec un risque d'autostigmatisation des personnes atteintes de troubles psychiques, et retardera les processus d'inclusion sociale offerts par les espaces d'entraide associatifs ou les lieux d'accueil subventionnés par l'OFAS. Les lieux d'accueil sont une composante essentielle du dispositif de prestations sociales en santé mentale.

Ils constituent une porte d'entrée pour les personnes encore très fragilisées, leur permettant de retisser progressivement des liens sociaux et de bénéficier d'entraide mutuelle par des pair·e·s. Pour d'autres personnes, ils constituent des espaces permettant de se sentir utile en y prenant des responsabilités. Au même titre que les ateliers protégés, ils contribuent au processus de rétablissement.

La Coraasp pourrait jouer un rôle politique pour éviter que la tendance qui s'esquisse induise en plus des risques de renforcement de l'exclusion sociale une hausse des coûts à charge de la LaMal et des cantons avec, en parallèle, un risque de fermeture de lieux d'accueil actuellement subventionnés partiellement par la Confédération, selon l'article 74 de la LAI.

À la suite de l'audit de satisfaction des organisations subventionnées, qui vous a été présenté dans le rapport 2017, et de l'adoption par l'AG de la Coraasp 2018 du document de référence: «Culture, valeurs et pratiques des organisations membres de la Coraasp: Santé mentale –de l'exclusion sociale à la participation citoyenne», les membres de la commission ont élaboré un projet d'orientation stratégique pour la faîtière. Le comité a validé ce projet en décembre passé. En fonction des ressources disponibles de la faîtière, la Coraasp prévoit de développer trois centres de compétences: pair·e·s praticien·ne·s en santé mentale, communication, formation. Les centres de compétences, gérés directement par la Coraasp, seront disponibles pour soutenir des projets émanant de l'ensemble des 26 membres de la Coraasp. Ces orientations serviront de base pour l'organisation des prestations du nouveau contrat, tout en assurant aux organisations partenaires une stabilité des subventions actuelles.

Le gel des subventions par l'OFAS ralentira fortement la mise en place qui devra ainsi se faire progressivement, en fonction des ressources existantes ou à trouver en dehors de l'OFAS.

Globalement, la Coraasp a rempli les exigences du contrat de prestations. Elle ne devrait donc pas voir ses subventions réduites pour le contrat 2020-2023, malgré les différentes mesures posées dans ce sens par l'OFAS depuis 2015. Relevons qu'après plusieurs années d'augmentation des heures de prestations réalisées par les collaborateur·trice·s en conseil social et dans les lieux d'accueil, leurs heures sont en baisse, alors que le nombre de client·e·s et de présences continuent à progresser. Pour les cours, la tendance est également à la baisse.

Prestations 2018 des partenaires au contrat de prestations OFAS-AI												
	Collaborateurs			Bénévoles				nombre				
	2018	2017		2018	2017			2018	2017			
Conseil social	21'706	24'811	hres	2'569	3'194			Conseil bref	8'579	8'056		
								Clients en situation de handicap	1'892	1'862		
								Proches	101	121		
Lieux d'accueil	17'447	17'341	hres	3'598	5'739			Clients en situation de handicap	1'533	1'400		
								Présences	37'089	35'075		
								Collaborateurs			Bénévoles	
Propspreh *1								2018	2017		2018	2017
Information et relations publiques (9.1)								1'544	2'150	hres	39	141
Publications: écrit, audio-visuel ou électronique(9.2 & 9.3)								2'975	3'077	hres	90	131
Travail de fond (méthodologie+commissions+projets)(9.7)								3'173	3'440	hres	130	249
Soutien à l'entraide (9.8)								2'525	1'609	hres	841	552
								10'217	10'276		1'100	1'073
Cours				Nbre cours		Participants		Répartition des heures de cours :				
	2018	2017		2018	2017	2018	2017		2018	2017		
résidentiels	587	517	jours	16	10	114	94					
d'un jour	339	225	jours	83	57	537	440	Pers. situation handicap	5'187	5'609	hres	
semestriels		1'855	hres		8		116					
total				99	75	651	650	Proches	252	611	hres	
								Coraasp				
	2018	2017						- professionnels	63	33	hres	
dont cours OFAS	915	734	jours	99	66	629	589	- bénévoles	3		hres	
et		1'855	hres					Autres publics	48	114	hres	
				2018	2017			total	5'553	6'367	hres	
total heures de cours:				5'553	6'367	hres						
dont cours OFAS :				5'487	6'259	hres						

PROJETS ET PERSPECTIVES 2019

POINTS FORTS 2019

L'année 2019 sera marquée par les 20 ans de notre association, qui prendront une forme particulière à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale à Genève.

L'emménagement dans nos nouveaux bureaux à Lausanne, de même que le développement de la campagne de promotion de la santé mentale et le renforcement de nos liens avec le Réseau Santé Psychique Suisse pourraient déboucher sur de nouveaux projets et développements de notre organisation faîtière romande d'action en santé psychique. Ce dont nous nous réjouissons.

Cette évolution de la Coraasp ne saurait nous faire oublier la consolidation de nos activités premières; nous pensons notamment à la promotion de l'autodétermination des personnes affectées dans leur santé psychique, avec une attention à porter en particulier à nos associations membres bénévoles et autogérées.

La prise en compte des besoins et des compétences des proches doit également continuer à nous animer. Il s'agira sans doute de réactiver le groupe « Charte des proches » et d'intégrer la CIPA (Communauté d'intérêts des proches aidants) créée à la fin du mois de mai 2019.

Ci-dessous, nous vous proposons un avant-goût plus détaillé des principaux projets 2019 pour les trois secteurs d'activités de la Coraasp.

A noter en outre que, en 2019, la Coraasp et ses membres ont participé activement, par l'intermédiaire de l'organisation des ateliers citoyens – comme c'est le cas maintenant tous les deux ans – aux préparatifs du Congrès du Graap-F intitulé «Maladies psychiques et contrainte: pour protéger qui?».

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

Journée mondiale de la santé mentale du 10.10. 2019

La Journée mondiale de la santé mentale 2019 marquera les 20 ans de la Coraasp. Pour fêter cet anniversaire, nous souhaitons organiser un événement festif et qui représente bien les valeurs de la Coraasp. Nous avons dès lors fait appel à l'ensemble des membres pour dessiner un projet qui nous ressemble. Divers groupes de réflexion ont été réunis dans le courant 2018 déjà. Une première réunion a eu lieu le 17 mai, au cours de laquelle trois lignes d'action ont émergé: une action médiatique et politique; un événement fédérateur et un projet artistique commun. La réflexion s'est poursuivie lors du Forum social le 21 juin. Les propositions, nombreuses et originales, se sont alors précisées autour de ces trois axes. Dans une volonté démocratique, à l'issue de la journée, chaque personne présente a été invitée à noter, pour chaque axe, ses trois propositions favorites.

Parmi les suggestions qui ont remporté le plus de suffrages: l'organisation d'une «mad pride», soit un défilé de rue des organisations – personnes concernées, proches, professionnel·le·s et sympathisant·e·s – sur le thème de la santé mentale, dans un esprit similaire à celui des «gays pride» qui ont lieu dans plusieurs villes depuis de nombreuses années. L'idée est de sortir du bois, de placer le thème de la santé mentale au sein de la cité pour informer et susciter l'échange avec la population et pour lutter contre la stigmatisation. Le tout d'une manière légère et ludique, car cette marche pour la dignité et la citoyenneté se veut avant tout un évènement festif dans la ville.

L'idée a rapidement convaincu l'équipe de la Coraasp, car elle est originale, créative, festive, génératrice d'échanges et de liens, tout en délivrant un message qui lui est cher. Elle colle bien à l'esprit de la Coraasp et a le mérite de réunir les trois axes d'action que les membres avaient envie d'aborder pour marquer les 20 ans de leur faïtière.

Le lieu choisi pour organiser cette première «mad pride» sera Genève, car plusieurs membres genevois fêtent un anniversaire «rond» en 2019. En effet, Trajets fête ses 40 ans, alors que Le Relais fête ses 30 ans et L'Expérience ses 20 ans. Trajets ayant tout de suite manifesté un grand intérêt pour le projet, la manifestation sera organisée en partenariat avec la fondation genevoise. Des collaborations avec les autres associations et institutions actives à Genève seront par ailleurs mises en place. Un groupe de travail sera constitué pour gérer l'opérationnel et la Commission 10.10 s'investira sur le concept et les messages de la manifestation. Le défi majeur pour le succès de cette «m ad Pride» sera de réunir le plus grand nombre possible de participant·e·s, parce que le nombre fera la force du message et son impact.

SECTEUR FORMATION ET COACHING

Le projet de formations 2019

Pour 2019, nous souhaitons maintenir et renforcer la collaboration établie en 2018 avec les membres de la Coraasp. Cette dynamique de partenariat incarne véritablement l'esprit de la Coraasp et permet au secteur formation de répondre aux attentes formulées par les membres lors de sa création. L'étape suivante sera certainement la formulation écrite de notre concept de formation, en vue de bien consolider le secteur.

Dès lors et dans la mesure des possibilités d'accueil, les cours dispensés seront proposés tour à tour dans chaque canton romand, afin de permettre à chaque association membre de la Coraasp d'en bénéficier. Chaque semestre, ils se dérouleront dans une salle d'une association membre, bien accessible et au plus près des besoins des participant·e·s.

Par ailleurs, une commission de formation (comprenant les formateur·trice·s et les différents lieux d'accueil) continuera de se réunir pour évaluer, échanger et ajuster les cours, leurs contenus et leur accessibilité, pour être au plus proche des besoins des bénéficiaires.

Pair·e·s praticien·ne·s en santé mentale (PPSM)

L'année 2019 sera aussi un moment charnière pour la formation des pair·e·s praticien·ne·s en santé mentale avec le développement de deux niveaux de formation: «Les chemins du rétablissement» (niveau 1), dont la première volée débutera à la fin du mois d'août 2019, et la formation certifiante (niveau 2), dont la prochaine volée sera mise sur pied probablement pour 2021.

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

En matière de politique sociale, l'année 2019 sera marquée par les élections fédérales en octobre. La Commission politique sociale organisera en septembre 2019 une séance d'information ouverte à tous les membres pour faire le bilan de la législature passée en matière de droit des personnes en situation de handicap. Le développement continu de l'AI arrivera sans doute aussi au terme de l'examen parlementaire à fin 2019 ou tout début 2020.

COMMISSION ART. 74

La faîtière a plusieurs dossiers à traiter en 2019-2020 :

- Négociation avec l'OFAS du contrat de prestations 2020-2023
- Appropriation par les organisations partenaires de la nouvelle organisation des prestations
- Réflexion de la mise en œuvre des 3 centres de compétences en fonction des ressources disponibles
- Réorganisation des supports statistiques en fonction des changements structurels introduits avec le nouveau contrat

REMERCIEMENTS

Une association n'est rien sans l'engagement de celles et ceux qui la constituent, qui la font vivre et la soutiennent.

Nous remercions chaleureusement:

- Les organisations membres de la Coraasp et leurs acteur·trice·s, personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique, proches et professionnel·le·s, de leur implication dans les activités et le développement des projets de la Coraasp. Votre expertise et votre engagement sont la clé de voûte de notre association!
- M. Pierre-Alain Fridez, notre président, M. Fernando Fiori, notre vice-président, ainsi que Mmes Cécile Comina, Jeanine Morier, Nadia Nicoli et MM. Jean Dambon et Blaise Rochat, membres du comité. Votre engagement et votre active participation aux séances de comité, mais aussi hors des séances, dans des consultations ou des questions à traiter par courriel, sont précieux et appréciés.
- La Commission de prévention et de promotion de la santé (CPPS), tout particulièrement sa coordinatrice Mme Alexia Fournier-Fall et son président le Dr Claude-François Robert, ainsi que les cantons latins, par l'intermédiaire leurs représentant·e·s au sein du groupe de travail santé mentale. Votre confiance dans le partenariat construit autour de santépsy.ch et pour le développement de la campagne de promotion de la santé mentale s'inscrit comme une reconnaissance précieuse de la Coraasp en tant qu'organisation de référence en matière de santé mentale en Suisse romande.
- Mme Viviane Prats, MM. Michel Favez et Paul Konan N'Dri de l'éesp (Haute école de travail social et de la santé); Mme Angela Castelli et M. Maurice Jecker-Parvex de la HETS de Fribourg; M. Gabriel Bender de la HES de Sierre; Mme Oriana Brücker et M. Jean-Dominique Michel de l'association romande Pro Mente Sana; Mme Annette Hitz et M. Alfred Künzler du Réseau Santé Psychique Suisse; Mmes Catherine Rouvenaz et Ursula Schaffner d'AGILE.CH; Mme Marjory Winkler et l'équipe de CIAO.CH; Mme Sophia Perez et ses collègues de Stop Suicide; Mmes Marie Israël (Graap-F) et Jeanine Morier (Graap-A); Mme Claire-Lyse Cabane, paire praticienne en santé mentale; nos formatrices et formateurs ainsi que toute l'équipe du magazine romand de santé mentale «Diagonales». Nos chaleureux remerciements également à Anne Leroy pour la relecture de ce rapport d'activités. Et celles et ceux que nous oublions ici et avec qui nous avons des temps partagés ou des actions communes. Nos collaborations dans différents projets ou dans diverses interventions incarnent le travail en réseau et la mise en synergie de nos compétences multiples.
- Mme Sandrine Ayer, MM. Chany Schmid et Stéphane Vogel de la fiduciaire AIGC. Vos compétences pour la tenue de notre comptabilité et vos conseils, notamment en lien avec notre récent assujettissement à la TVA, et votre bienveillance sont essentiels au fonctionnement de notre association.
- La Ville de Sierre qui nous a offert le vin de l'apéritif à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale; la HES de Sierre qui a accueilli notre événement dans ses locaux; M. Olivier Bayard et l'équipe d'Emera de l'organisation et du financement conjoints de la journée du 10.10, agrémentée par le spectacle de Yann Lambiel.

- Nos précieux et indispensables soutiens financiers: l'**OFAS** (Office fédéral des assurances sociales) et, tout particulièrement, M. Chin By Eap: le soutien financier de l'OFAS permet à la Coraasp et à 8 de ses organisations membres de servir des prestations d'accueil et de soutien en faveur des personnes souffrant de troubles psychiques et des proches; **Promotion Santé Suisse** et, en particulier, Mmes Catherine Favre et Cornelia Waser ainsi que MM. Thomas Mattig et Philippe Haeberli, du soutien au développement de la plateforme **santépsy.ch** et du développement de la campagne de promotion de la santé mentale en Suisse latine (et de la possibilité offerte à la Coraasp de sous-louer des bureaux dans leurs locaux romands à partir du 1^{er} janvier 2019); la **Loterie Romande** du soutien financier accordé pour le développement et la modernisation de notre communication.

La Coraasp est partenaire de



Et membre du



Avec le soutien de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

